



PAR APPRENTISSAGE SUR 2 ANNÉES



■ PRÉSENTATION DU MÉTIER

Le titulaire du Brevet Professionnel Maçon est un ouvrier hautement Qualifié.
Après quelques temps passés aux différents postes d'ouvrier sur chantiers de Bâtiment, il sera amené à devenir chef d'équipe.
Il pourra aussi avec un peu plus d'expérience créer sa propre entreprise de Bâtiment (TPE).

■ QUALITÉS REQUISES

- Etre capable d'encadrer et de diriger une équipe d'ouvriers : planification et organisation du travail d'exécution.
- Aimer travailler en plein air.
- Faire respecter les règles de sécurité sur un chantier.
- Etre capable de diriger et connaître les savoir-faire des différents postes sur un chantier du Bâtiment : coffrage, bétonnage, étaielement, utilisation d'un échafaudage, reprise en sous-œuvre...

■ DÉBOUCHÉS - EMPLOIS

Entrer en Vie Active :

- Insertion dans la vie active dans une entreprise de moyenne taille de maçonnerie ou de réalisation de gros œuvre en Génie Civil (ouvrier puis chef d'entreprise).
- Création d'une entreprise de maçonnerie (après 5 années d'expérience).

■ CONTENU DE LA FORMATION

Ce BP en apprentissage se réalise sur 13 semaines en centre de formation.
35 semaines se dérouleront en entreprise. L'enseignement au CFA correspond à un complément de formation qui lui est donné en entreprise.
Les apprentis sont sous contrat de travail et auront 5 semaines de congés payés.

Discipline	Nombre d'heures	Examen
Enseignement professionnel	18h	ponctuel
Enseignement général	13h	ponctuel

